



COMMUNIQUÉ

Nouvelle entente entre la Ville de Bathurst et ses pompiers

Le mardi 13 avril 2021 – La Ville de Bathurst et l’association des pompiers professionnels de Bathurst ont ratifié une nouvelle convention collective. L’entente, qui est rétroactive au 1^{er} janvier 2020 et qui se rend au 31 décembre 2023, continue à représenter un équilibre entre ce qui est important aux yeux de la corporation ainsi que l’association des pompiers.

« Nous sommes contents renouvelé l’entente avec nos pompiers. Encore une fois, le processus de négociations était fluide et cohésif, démontrant une relation collaborative continue entre les deux partis. Nous reconnaissons ceci et nous remercions les membres du comité de négociation pour leur travail durant ce processus », **affirme le maire par intérim de Bathurst Lee Stever.**

« En tant que nouvelle entité qui représente nos pompiers, il était important pour nous de démontrer notre engagement envers une approche de travail d’équipe, où nous pouvons procéder en ayant en tête l’amélioration continue collaborative. Cette convention collective en est la preuve et nous sommes contents du processus et du résultat », mentionne Gregory West, président de l’association des pompiers professionnels de Bathurst.

L’entente de 4 ans comprend une augmentation salariale de 2.5% pour la première année et de 2.0 sur les trois années suivantes par année, ainsi que des ajustements aux quarts de travail.

- 30 -

Sur la photo:

Assis: Maire par intérim Lee Stever, Président de l’association des pompiers professionnels de Bathurst Gregory West.

Debout: Greffière municipale Wanda St-Laurent, chef pompier adjoint Danny Boucher, avocat municipal Marc-André Laplante, vice-président de l’APPB Roger Hachey, Chef Pompier Marc Arsenault, Directeur municipal Todd Pettigrew, secrétaire de l’APPB Matthew Scott.

Information: Luc Foulem, Directeur des communications corporatives, Ville of Bathurst
506-548-0400
Luc.foulem@bathurst.ca